



BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 217 Août 2017

Sommaire

Éditorial

Lancement du point d'échange Internet du Sénégal (SENIX) : Enfin...

Actualités

L'ARMP a levé la suspension du processus d'attribution des licences MVNO

Tigo condamné à payer 1 88 407 000 FCFA à la société Interface Mobile

Karim Sy nommé membre du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA)

Le CTIC Dakar procède à la cérémonie d'inauguration de l'extension de ses locaux

Liberté provisoire pour les personnes inculpées suite aux dérives sur les réseaux sociaux

Lancement d'IZYCAB, application mobile de réservation de VTC

L'Association des femmes sénégalaises des TIC (FESTIC) expose sa vision

Atelier de restitution d'une étude sur le Cloud computing au Sénégal

Politique

Mauvaise qualité de service et fraude bypass : l'ARTP met en demeure les opérateurs

Atelier d'évaluation de la mise en œuvre du Free roaming en Afrique de l'Ouest

Infrastructures et services

Lancement officiel du SENIX, le point d'échange Internet (IXP) du Sénégal

8^{ème} édition du Forum africain sur le peering et l'interconnexion (AfPIF)

Lancement de la construction du câble sous-marin SACS reliant l'Angola au Brésil

Projets

Cinq projets innovants représenteront le Sénégal lors du prochain World Summit Awards 2017

Rendez-vous

2^{ème} Congrès mondial des Ressources éducatives libres (18-20 sept. 2017, Ljubljana, Slovénie)

eLearning Africa 2017 (27-29 septembre 2017, Balaclava, Ile Maurice)

Lancement du point d'échange Internet du Sénégal (SENIX) : Enfin...

Le lancement du point 'd'échange Internet du Sénégal (SENIX) marque l'aboutissement d'un combat mené par les membres de la société civile et un certain nombre de professionnels du secteur des TIC depuis que le Sénégal a été connecté à Internet en 1996. Hélas, que de temps perdu mais surtout que de milliards de FCFA gaspillés pour le paiement de frais de transit indus à des opérateurs internationaux, sans parler des conséquences indirectes telles le retard accusé par l'économie numérique, fortement tributaire des coûts et de la qualité des liaisons, alors que l'entreprenariat et l'innovation explosait dans notre écosystème. Pour avoir une idée de l'importance des pertes subies par le Sénégal, il faut savoir que suite à la mise en place d'un IXP au Botswana, une économie de plus de 800 000 dollars US par an a été enregistrée par les fournisseurs d'accès Internet de ce pays de 2,5 millions d'habitants, soit environ 400 millions de FCFA ! Et surtout que l'on ne nous dise pas que l'« on ne savait pas » tant ISOC-Sénégal, OSIRIS et d'autres, se sont régulièrement fait les avocats de la création d'un IXP dans tous les forums organisés par la puissance publique, les partenaires au développement ou la société civile dans lesquels il était question du développement d'Internet au Sénégal. L'Afrique du Sud avait d'ailleurs donné la voie à suivre, dès 1996, en mettant en place un premier IXP. A sa suite, le Kenya avec son KIXP, la Tanzanie avec le TIX, le Mozambique avec le MOZ-IX, le Zimbabwe avec le ZIXP, l'Egypte avec l'EG-IX, le Rwanda avec le RINEX, le Swaziland avec le SZIXP ou encore le Ghana avec le GIXP, pour ne citer que ceux-là, ont mis en place des IXP qui fonctionnent depuis près d'une décennie. Il aura donc fallu attendre que l'Union africaine (UA) adopte la Déclaration d'Addis-Abeba sur les TIC en Afrique, à l'occasion de la quatorzième session ordinaire de la Conférence de Chefs d'Etat et de Gouvernements, tenue du 31 janvier au 2 février 2010, pour que la création de points d'échanges Internet régionaux soit inscrite à l'agenda des Etats africains. Cependant, ce n'est qu'en 2013 que l'African Internet Exchange System Project (AXIS), visant à créer des IXP dans 33 pays, sera relancé grâce à un financement de l'Union européenne. Depuis, l'UA a organisé nombre d'ateliers de formation et aidé un certain nombre de pays africains à se doter d'un IXP au point qu'ils étaient au nombre de 37 sur le continent en 2015. Au Sénégal, s'il est vrai que l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) avait bien inclus la création d'un IXP dans son plan d'activités annuel en 2007, le projet aura mis près d'une décennie pour se réaliser ! De nombreux avantages devraient découler de la mise en place du SENIX parmi lesquels nous pouvons citer l'accroissement de la vitesse de connexion à Internet du fait de la plus grande disponibilité de la bande passante nationale, la diminution du temps de latence lié au traitement local du contenu local, l'optimisation de l'utilisation de la bande passante Internet internationale avec une réduction des coûts liés à la connexion à Internet, l'amélioration de la position du pays dans la négociation des accords de peering du fait de l'agrégation du trafic Internet national ainsi que l'incitation à l'hébergement de contenus locaux qui devrait lui-même entraîner la création de services à valeur ajoutée. Intervenant après le déploiement du protocole DNSSEC par le NIC Sénégal, qui garantit désormais la sécurité des adresses enregistrées dans le domaine « .sn » et la création de deux datacenters par la Sonatel et par Tigo, le lancement du SENIX devrait permettre au pays de faire un pas important sur la voie de la souveraineté numérique, à condition que les règles de collaboration et une relation de confiance prévalent sur les potentielles tentatives de contrôle de l'IXP par des opérateurs jouissant d'un monopole de fait sur les câbles internationaux. Reste maintenant à mettre en place le centre d'alerte et de réaction aux attaques informatiques (CERT) dont il est question depuis plusieurs années afin d'améliorer la résilience en termes de cybersécurité et de cybercriminalité, créer un organe de certification électronique et se positionner pour la création d'un IXP régional desservant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), rôle auquel le Sénégal peut légitimement prétendre au regard des câbles sous-marins en fibre optique (Atlantis2, SAT3/SAFE, Glo1 et ACE) qui atterrissent sur ses côtes ainsi que de l'interconnexion de son réseau en fibre optique avec plusieurs pays de la sous-région (Gambie, Mali et Mauritanie).

Alex Corenthin
Secrétaire aux relations internationales

Actualités

* L'ARMP a levé la suspension du processus d'attribution des licences MVNO

Dans le cadre de la procédure d'attribution des licences MVNO lancée par l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), suite à l'attribution provisoire, la société Starlog SA, dirigée par Babakar Obèye Diop, a émis des réserves et sollicité l'arbitrage de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP). Après avoir étudié la procédure utilisée par l'ARTP, la Direction centrale des marchés publics (DCMP) l'a finalement validée et l'ARMP a levé la suspension de la procédure de la procédure d'attribution. Pour que le processus aboutisse à son terme, il ne reste plus que la signature, par le Président de la République, d'un décret attribuant définitivement ces licences MVNO à You mobile (Youssou Ndour), Sirius Télécoms Afrique (Mbackiyou Faye) et Origines S.a (El Hadji Ndiaye).

ARTP : <http://www.artp.sn/>

ARMP : <http://www.arpmp.sn/>

* Tigo condamné à payer 1 88 407 000 FCFA à la société Interface Mobile

Le 18 août 2017, le juge d'appel statuant en matière civile et commerciale, a condamné Tigo à verser la somme de 988 407 000 FCFA à la société Interface Mobile pour non-application d'un taux de commissionnement adéquat et équitable. La société Interface Mobile était en charge d'une partie des activités de distribution et de commercialisation de produits télécoms de Tigo, notamment les abonnements, le crédit prépayé et le crédit bonus. Par ailleurs, Tigo devra verser un montant de 100 millions FCFA à Interface Mobile à titre de réparation du préjudice résultant de la perte du fonds de commerce.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

* Karim Sy nommé membre du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA)

Karim Sy, fondateur et Directeur de Jokkolabs et figure bien connue de l'écosystème des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Sénégal, a été nommé membre du Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) mis en place par Emmanuel Macron, Président de la république française. Constitué de onze (11) bénévoles issus de la société civile et coordonné par Jules-Armand Aniambossou, ancien ambassadeur du Bénin en France, le CPA, directement rattaché au Président Emmanuel Macron, a pour mission de nourrir sa politique africaine, de lui faire remonter des propositions et redescendre la perception de sa politique sur le continent.

Jokkolabs : <http://jokkolabs.net/>

* Le CTIC Dakar procède à la cérémonie d'inauguration de l'extension de ses locaux

Le 24 août 2017, le CTIC Dakar a procédé à la cérémonie d'inauguration de l'extension de ses locaux, suite à la mise à disposition par l'Etat d'un bâtiment de plus de 600 m², qui lui permet de tripler sa capacité d'accueil des entrepreneurs. La rénovation des locaux mis à disposition a pu être possible grâce à une levée de fonds et au soutien de bailleurs institutionnels et privés que sont l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Sonatel, la Banque mondiale, Infodev et l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE). Lancé en avril 2011, le CTIC Dakar, premier incubateur d'Afrique de l'Ouest dans le domaine des TIC, a accompagné près d'une centaine de PME TIC et formés plus de deux milles jeunes à l'entrepreneuriat depuis sa création, participant ainsi à la construction d'un écosystème innovant au Sénégal.

CTIC Dakar : <http://www.cticdakar.com/>

* Liberté provisoire pour les personnes inculpées suite aux dérives sur les réseaux sociaux

Le 11 août 2017, la journaliste Houlèye Mané du groupe WhatsApp « Xaley Beug Lou Bakh » a bénéficié d'une liberté provisoire après avoir été placée sous mandat de dépôt le 3 juin 2017 pour association de malfaiteurs et diffusion d'images contraires aux bonnes mœurs dans le cadre de la diffusion d'un photomontage, jugé indécent, mettant en scène le Président Macky Sall. Cette libération a été suivie le 14 août 2017 par celle d'Amy Collé Dieng qui avait été arrêtée pour « offense au chef de l'État » suite à la diffusion d'un enregistrement sonore sur Internet et de Penda Ba qui était poursuivie pour injures à caractère ethnociste après avoir insulté les Wolofs dans une vidéo diffusée sur YouTube. Suite à ces libérations, le Ministre Porte-parole du Gouvernement, Seydou Guèye, a tenu à préciser que « l'action publique n'en est pas pour autant éteinte » et appelé au « au sens des responsabilités, au civisme et au respect dû à nos institutions, au regard des dérives notées à travers les réseaux sociaux, qui portent atteinte à la paix et aux valeurs qui fondent la République ».

* Lancement d'IZYCAB, application mobile de réservation de VTC

Un groupe de jeunes sénégalais a mis au point une application mobile de réservation dénommée IZYCAB qui est reliée à une flotte de voitures de tourisme avec chauffeur (VTC), moyen de transport de personnes mis à disposition uniquement sur réservation préalable avec obligatoirement un conducteur professionnel. La flotte de véhicules d'IZYCAB est composée de voitures disposant de la climatisation, d'une connexion Wi-Fi à bord, d'une bouteille d'eau, de journaux, de chargeurs et même de friandises pour la route. L'application indique à l'avance le prix de la course et le temps de trajet estimé et le paiement du service peut se faire en espèces ou par carte bancaire. Pour l'heure, IZYCAB est seulement disponible à Dakar et dans ses environs mais IZYCAB sera bientôt disponible dans les autres villes du Sénégal

IZYCAB : <http://www.izycab.com/>

* L'Association des femmes sénégalaises des TIC (FESTIC) expose sa vision

Le 3 août 2017, l'Association des femmes sénégalaises des TIC (FESTIC), présidée par Bitilokho Ndiaye, a organisé une rencontre pour discuter de la vision de leur organisation. La FESTIC, qui ambitionne de mettre le numérique au service du développement social, économique et culturel des femmes sénégalaises, compte notamment organiser des formations pour accroître les compétences des femmes dans le domaine du numérique et faire en sorte que le numérique soit au cœur de leur vie personnelle et professionnelle. Elle compte également faire des plaidoyers auprès des décideurs afin qu'ils nomment des femmes aux postes de responsabilité et qu'elles participent aux instances de décision pour influencer le développement des stratégies dans le domaine du numérique.

* Atelier de restitution d'une étude sur le Cloud computing au Sénégal

Le 1^{er} août 2017, l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a organisé un atelier de restitution d'une étude sur le Cloud computing au Sénégal commanditée par Microsoft Afrique. La présentation de l'étude, réalisée par une équipe d'enseignants de l'ESP, a donné lieu à de riches échanges et devrait faire l'objet, ultérieurement, d'un Livre blanc. Ce dernier devrait notamment comporter des recommandations en direction des décideurs afin qu'ils travaillent à la mise en place d'un environnement politique, technologique et réglementaire facilitant l'utilisation de cette nouvelle approche de l'informatique qui offre de nombreuses opportunités mais soulève également des défis qui doivent être correctement appréhendés.

ESP : <http://www.esp.sn/>

Microsoft : <https://www.microsoft.com/>

Politique

* Mauvaise qualité de service et fraude bypass : l'ARTP met en demeure les opérateurs

Dans le cadre de sa mission de contrôle des activités des opérateurs de télécommunications, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a constaté une recrudescence de la fraude par détournement de trafic, ou fraude « bypass », une identification incorrecte des abonnés ainsi que des dysfonctionnements dans la qualité de service de la téléphonie mobile. C'est ainsi que, dans le courant du mois d'août 2017, des mises en demeure ont été adressées le Directeur général de, Abdou Karim, à Tigo au sujet de la fraude bypass et de l'identification des abonnés, à Expresso au sujet de la fraude bypass et à Tigo, Expresso et Orange par rapport à la non-atteinte des objectifs de qualité fixés par l'ARTP, notamment dans les départements de Dakar, Pikine et Rufisque. L'ARTP a enjoint aux opérateurs de procéder à la correction des manquements constatés, faute de quoi elle se réservait le droit de prononcer des sanctions.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Atelier d'évaluation de la mise en œuvre du Free roaming en Afrique de l'Ouest

Un atelier d'évaluation de la mise en œuvre du Free roaming en Afrique de l'Ouest s'est déroulé les 10 et 11 août 2017 à Conakry (Guinée) en présence d'El Hadji Mamane Laminou, Secrétaire exécutif de l'Association des Régulateurs des Télécommunications en Afrique de l'ouest (ARTAO). Pour se faire, deux commissions, l'une portant sur les aspects techniques et l'autre sur le volet juridique et commercial ont été mises sur pieds. Cette évaluation à « mi-parcours » visait à améliorer le Free roaming, qui est effectif dans cinq (5) des sept (7) pays signataires du protocole d'accord d'Abidjan à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Sénégal et le Togo et d'envisager son extension aux autres pays de la sous-région. D'ores et déjà, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone ont exprimé le vœu de rejoindre cette dynamique.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

Infrastructures et services

* Lancement officiel du SENIX, le point d'échange Internet (IXP) du Sénégal

Le 29 août 2017, il a été procédé au lancement officiel du point d'échange Internet (IXP) du Sénégal dénommé Sénégal Internet exchange Point (SENIX). En gestation depuis 2012, cette infrastructure permettra l'échange direct du trafic Internet entre les fournisseurs de service en vue d'optimiser l'utilisation de la bande passante, réduire le coût d'accès pour les internautes et favoriser l'émergence de l'économie numérique. Le point d'échange Internet du Sénégal est un regroupement de vingt-trois (23) entités dans lequel l'on retrouve des fournisseurs d'accès Internet, des opérateurs télécoms, des entreprises informatiques. Avec la mise en œuvre du SENIX, le Sénégal rejoint la liste des pays africains qui possèdent déjà ce type d'infrastructure à l'image de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, du Burundi, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Gabon, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, du Liberia, de Madagascar, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de la Namibie, du Nigéria, de l'Ouganda, de la RDC, du Rwanda, des Seychelles, du Soudan, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Tunisie, et de la Zambie. Il faut signaler que depuis juillet 2015, la création d'IXP a été fortement encouragée dans le cadre du système africain d'échange Internet (AXIS) dont l'objectif est de faciliter la mise en place d'un réseau de 33 points d'échange Internet nationaux et régionaux sur le continent.

SENIX : <http://www.senix.sn/>

* 8^{ème} édition du Forum africain sur le peering et l'interconnexion (AfPIF)

La 8^{ème} édition du Forum africain sur le peering et l'interconnexion (AfPIF) s'est déroulée du 22 au 24 août 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Ce forum de trois jours a offert un espace ouvert et inclusif, où l'AfPIF mettant l'accent sur le développement de l'interconnexion à Internet et les opportunités d'échange de trafic en rassemblant les principaux acteurs (fournisseurs d'infrastructures, fournisseurs d'accès à Internet (FAI), Points d'interconnexion Internet (IXP), fournisseurs et producteurs de contenu, opérateurs de centres de données, décideurs et régulateurs, etc.) afin d'améliorer l'écosystème d'appairage africain.

AfPIF : <https://www.facebook.com/afpif/>

* Lancement de la construction du câble sous-marin SACS reliant l'Angola au Brésil

Les travaux de construction du Système de Câble de l'Atlantique Sud (SACS), premier lien direct entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, viennent d'être lancés par le groupe japonais Nec Corporation qui a en charge de ce projet d'une valeur de 160 millions de dollars qui devra relier l'Angola à au Brésil. Ce câble sous-marin, propriété de l'opérateur de télécommunications Angola Cables, possèdera une capacité de 40 Tbps et s'étendra sur une longueur de plus de 6 500 km entre Sangano (Angola) à Fortaleza (Brésil). Ce projet, qui a un caractère stratégique, sera associé à la construction de datacenters et à un point d'échange Internet (Angonix) qui est déjà opérationnel.

Angola Cables : <https://www.angolacables.co.ao/>

Projets

* Cinq projets innovants représenteront le Sénégal lors du prochain World Summit Awards 2017

Dans le cadre du prochain World Summit Awards 2017 (WSA), cinq projets innovants dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) représenteront le Sénégal suite à l'aboutissement du processus de sélection piloté par Mobile Sénégal. Les catégories retenues sont au nombre de cinq, à savoir, le business, la culture, l'éducation, l'environnement et la santé. A l'échelle mondiale, quarante (40) projets seront sélectionnés par un jury d'experts internationaux durant un processus en ligne et à deux tours, à l'issue duquel les finalistes seront invités à présenter leur projet au Congrès Global du WSA qui se déroulera en 2018 en Autriche. Le concours World Summit Award (WSA) met en avant les meilleures innovations à travers le monde et chaque État membre de l'ONU peut proposer un projet par catégorie pour le concours. Au Sénégal, l'appel à candidature lancé le 1^{er} juillet 2017 à travers les réseaux sociaux.

World Summit Awards 2017 : <https://www.worldsummitawards.org/>

Rendez-vous

* 2^{ème} Congrès mondial des Ressources éducatives libres (18-20 sept. 2017, Ljubljana, Slovénie)

L'UNESCO et le gouvernement de Slovénie, en coopération avec le Commonwealth of Learning (COL) et avec le soutien de la Fondation William et Flora Hewlett, organisent le 2^{ème} Congrès mondial des Ressources Éducatives Libres (REL) qui aura lieu à Ljubljana (Slovénie) du 18 au 20 septembre 2017. Le thème de ce congrès est « Les REL pour une éducation de qualité inclusive et équitable : de l'engagement à l'action », reflétant le rôle que les REL doivent jouer pour atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) n° 4, relatif à l'éducation.

2^{ème} Congrès mondial des Ressources Éducatives Libres : <http://www.oercongress.org/>

* eLearning Africa 2017 (27-29 septembre 2017, Balaclava, Ile Maurice)

La 12^{ème} conférence internationale eLearning Africa se déroulera les 27, 28 et 29 septembre 2017 à Balaclava à l'île Maurice. Organisée sur le thème « L'apprentissage en contexte », elle devrait regrouper près de 700 participants venus du monde entier pour cet évènement, symbole de l'émergence et des espoirs du continent africain dans l'éducation et le numérique. eLearning Africa est le plus grand rassemblement de professionnels du eLearning et des TIC appliquées à l'éducation en Afrique. La conférence permet aux participants de nouer des contacts et des partenariats à la fois multinationaux et transversaux avec les acteurs du secteur, ainsi que de développer leurs connaissances, savoir-faire et compétences.

eLearning Africa : <http://www.elearning-africa.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



**Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, août 2017**